



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 juillet 2020

Délibération n° 10

Date de convocation

26.06.2020

Date d'affichage

30.06.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 33

votants : 35

Objet : Modification de la dénomination de la piscine de Combs-la-Ville et de ses bassins

L'an deux mil vingt, le six juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme C. LAFONT par M. E. ALAMAMY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par Mme C. KOZAK

Monsieur Patrick SEDARD a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29,

VU la délibération n°12 du 2 mars 2020, ayant pour objet de dénommer le Centre Nautique Camille MUFFAT, ainsi que ses bassins : bassin sportif, Joseph COMITI et bassin nordique Philippe CROIZON.

VU l'avis de la de la Commission Municipale Aménagement et Développement Durables,

CONSIDERANT que l'appellation Centre Aquatique semble plus appropriée à la prise en compte de l'ensemble de l'équipement,

CONSIDERANT que suite au décès récent de Monsieur Bernard SCHOELLER, architecte lauréat du concours des 1000 piscines, il convient de modifier la dénomination initiale du bassin sportif du Centre Nautique Camille MUFFAT sis Rue Baptiste Marcet,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier la délibération n°12 du 2 mars 2020 en ce qu'elle nommait l'équipement Centre Nautique et le bassin sportif de la piscine de Combs-la-Ville Bassin sportif « Joseph COMITI »,

DECIDE de nommer l'équipement Centre Aquatique Camille MUFFAT,

DECIDE de nommer le bassin sportif « Bassin SCHOELLER-COMITI »,

DECIDE de conserver la dénomination du bassin nordique « Bassin Philippe CROIZON »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 06 juillet 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 35

Contre : -

Abstentions : -